

Madame la Présidente

Nous sommes en accord avec ce qui a été dit et notamment la position de l'UE sur la priorité qui doit être accordée à l'assainissement.

Nous souhaitons rappeler ou préciser certains points sur lesquels nous nous engageons

- . Aider les PED à mettre l'assainissement en priorité dans les plans nationaux de lutte contre la pauvreté. Confirmer que ce service nécessite un investissement publique très important que le secteur privé n'assumera pas.

- . Appuyer la mise en place de structure nationale unique chargée de l'assainissement liquide comme solide

- . Financer et appuyer des actions de soutien des capacités de gestion locale des services d'assainissement surtout mais pas seulement celles des collectivités locales ; Appuyer les réformes fiscales nécessaires à la décentralisation de la gestion des services

- . Consacrer une plus grande part de l'Aide Publique au développement à l'assainissement. La France s'est engagée à doubler d'ici 2006 son aide dans ce domaine. Appuyer la mise en oeuvre de fonds non souverains et développer les possibilités de travail des acteurs du microcrédits en cette année 2005 qui y est normalement consacrée.

- . Appuyer les choix des PED en matière de technique durables et à faibles coûts en s'appuyant sur les connaissances acquises et les modèles testés dans différents PED

- . Veiller à ce que les choix technologiques prennent bien en compte l'opération, la gestion et la maintenance des ouvrages qui seront à la charge des Etats et des collectivités locales. Adosser cette maintenance à la facture d'eau

- . Prendre en compte le fait que toute technologie importée entraîne le paradoxe d'un coût moyen de desserte par habitant des PED supérieur à celui d'un habitant des Pays développés

- . Changer de perspective en n'opposant pas les solutions collectives aux solutions dites alternatives ; mais plutôt en raisonnant par maillons, dépendants, mais ayant chacun leur propre mécanisme économique.

Le maillon amont , celui de la mise à disposition d'un système collectif, semi collectif ou individuel au ménage. C'est celui qui est le plus documenté. A ce sujet il faut souligner que l'approche de la dignité, de la relation de voisinage, est un moteur plus important que la diffusion des pratiques d'hygiènes. Une grande partie d'autofinancement est constatée à ce niveau.

Le maillon intermédiaire qui consiste à collecter au niveau du quartier les déchets liquides comme solide et à les éloigner . Ce sera soit du réseau tertiaire soit de la vidange ou de la collecte.

Le recours aux petits opérateurs privés est là particulièrement présent. Il s'agira dans de nombreux cas plus de soutenir et professionnaliser ces opérateurs que d'étendre immédiatement un réseau. L'appui des ong et des collectivités est particulièrement important à ce niveau

Le maillon aval qui donne une issue à ces déchets avant de les restituer à l'environnement.

Il s'agit la des stations de traitement ou de dépotage où l'aide pubique au développement est la plus attendue.

Nous voyons bien que sans les deux premiers maillons l'investissement dans le dernier ne servira à rien. Il faut donc appuyer des stratégies globale municipale intégrant l'ensemble des acteurs et surtout les usagers pour que la réussite soit au bout de de la volonté d'atteinte des ODM.